

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/04/2010

Réception par le Prefet : 06/04/2010

Publication : 09/04/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-5-10-1

Séance du jeudi 1^{er} avril 2010

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

INFOBEST PALMRAIN - SOLDE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN AU TITRE DE L'EXERCICE 2009

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG 2009-5-10-1 du Conseil Général du 9/12/2009 relative au budget 2010 des actions de coopération internationale, transfrontalière et européenne,
- VU la délibération n°CP-12/03-07 de la Commission Permanente du 19 janvier 2007 relative à la reconduction du financement de l'Infobest Palmrain pour la période 2007-2010,
- VU la convention portant sur la poursuite de l'Instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières pour le sud du Rhin supérieur – Infobest Palmrain 2007-2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le versement du solde de la participation départementale au titre de l'année 2009 d'un montant de 4 599,55€ à la Regio Basiliensis, qui assure la gestion financière d'Infobest Palmrain.
- les crédits correspondants étant inscrits sur le programme F712, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental 2010.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté